SNSPP-PATS-FO

Syndicat National des Sapeurs-Pompiers Professionnels
et des PATS des SDIS de France - Force Ouvrière

«Quand je revendique, c'est pour construire»

ref : COM/AS/CB/15-041

web

Communiqué

le 28/09/2015

Vers une sortie imminente du texte sur les ESD

Le SNSPP-PATS-FO est le seul syndicat à avoir déposé deux projets sur les Emplois Supérieurs de Direction (ESD) et les Emplois de Direction (ED) auprès du ministère de l'intérieur. Ses services ont annoncé le 24 septembre 2015 lors du 122ème congrès national des sapeurs-pompiers d'Agen que ce dossier devrait connaître une avancée notoire dans les semaines à venir.

Le SNSPP-PATS-FO se félicite également de voir remis au goût du jour l'article 117 de la loi du 26 janvier 1984 prévoyant que l'on puisse déroger aux règles statutaires de la fonction publique territoriale pour prendre en compte la spécificité des sapeurs-pompiers.

Le SNSPP-PATS-FO ne se contente pas de belles paroles ou d'effets d'annonce : Il œuvre au quotidien pour la défense des agents, de la profession et du service public et son travail est reconnu.

Voter pour le SNSPP-PATS-FO c'est s'assurer d'être représenté par un syndicat constructif et indépendant qui assume pleinement son rôle de contrepouvoir sans concession ni compromission !

Officiers des SDIS de France, il ne vous reste que quelques jours pour faire entendre votre voix. Ne laissez personne décider à votre place !

Votez et faîtes voter SNSPP-PATS-FO !

« Des pompiers qui vous ressemblent, un syndicat qui nous rassemble ».

Proposer- négocier-contracter

www.snspp-pats.com
snspp-pats@snspp.fr
www.facebook.com/snspp.pats.fo
www.twitter.com/SNSPP_PATS

SNSPP-PATS-FO
05 56 83 08 18
34 avenue Nelly Deganne
33120 Arcachon